

fausse lettre envoyée a la caf

Par franz555, le 26/06/2010 à 00:25

Bonjour,

jusqu'à maintenant mon aide au logement était versée directement à mon propriétaire. Voulant que cet APL soit versé sur mon compte, je demande à la CAF qui me répond que c'est le propriétaire qui doit faire la demande. Mais étant en froid avec mon ce dernier, j'ai écrit une fausse lettre signée par moi de mon propriétaire a la CAF pour demander le versement de l'APL sur mon compte. Ils se sont rendus compte du subterfuge. J'ai RDV avec eux bientot pour en discuter

Est-ce qu'ils risquent de porter plainte ? Qu'est-ce que je risque? Notez qu'il n y a pas de préjudice merci pour votre réponse